

Dans un rapport parlementaire récemment présenté devant la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, émettent l'hypothèse de la création d'un aéroport dans le Pithiverais, à Césarville-Dossainville, pour « désengorger » Orly et Roissy.

Cette annonce a surpris tout le monde.

Aussi ai-je rencontré personnellement dès que j'ai eu connaissance de celle-ci – le jeudi 17 mars – Alain Vidalies, ministre des transports. Celui-ci m'a fait la déclaration suivante en m'indiquant que je pouvais en faire état publiquement :

*« Le gouvernement n'a pas commandé ce rapport, qui est une initiative parlementaire. Il n'en a pas eu connaissance. Ce rapport n'engage en rien le gouvernement. Le gouvernement n'a nullement l'intention de réaliser un tel projet. »*

Voilà qui a le mérite d'être clair !

J'ajoute que les députés auteurs de ce rapport imaginaient un tel projet dans le cadre de la réalisation d'un « trajet médian » du futur TGV.

Ils semblent ignorer que la très grande majorité des élus du Loiret soutiennent le tracé ouest qui aurait l'avantage de desservir Orléans. Avec le tracé médian, notre département du Loiret serait traversé, mais nullement desservi par le TGV !

Enfin, l'un des deux coauteurs du rapport, Christophe Bouillon, vient de m'envoyer la déclaration suivante que je tiens à rendre publique :

*« Christophe Bouillon, député, tient à préciser aux élus ainsi qu'aux habitants des communes limitrophes de Pithiviers le fait que ce rapport parlementaire n'engage absolument pas le gouvernement. Il contient des recommandations qui n'ont pas fait l'objet d'un vote. La recommandation relative à un aéroport à Pithiviers n'est qu'une recommandation parmi quarante-sept autres propositions. Elle n'est pas jugée prioritaire dans le rapport. Les contraintes et les arguments contre sont clairement exposés dans le document. L'essentiel des mesures contenues dans ce rapport concerne les modifications des trajets des avions et une meilleure information des riverains. »*

Jean-Pierre Sueur